

Longecourt 'Mag

Le magazine de votre commune



« Unis pour l'avenir de Longecourt »

Chères Longecouraises, chers Longecourais

Pour ce premier numéro de « Longecourt'Mag », je voudrais d'abord et à nouveau remercier les Longecouraises et Longecourais pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée.

Qu'il me soit permis de remercier les nouveaux élus qui ont accepté la proposition que je leur ai faite avec beaucoup de spontanéité et un enthousiasme réconfortants. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté que je reçois le mandat que vous me confiez. Je mesure l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de vous tous. Je serai, soyez en convaincus, le maire de tous les habitants. Je poursuivrai le travail accompli sur la base de notre programme, je mettrai mes compétences et toute ma détermination au service de notre commune et de ses habitants.

Avec le personnel communal dont je salue la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité plus réactif, plus moderne et au bout du compte mieux à même de prendre en compte des besoins évolutifs et des attentes multiples.

Enfin, avant de clore ce premier mot du maire de la nouvelle mandature, je tiens à remercier et féliciter la commission communication pour l'élaboration, dans des délais aussi courts, de ce numéro 1 de « Longecourt'Mag ».

Le Maire
Daniel BAUDRON

Une équipe à votre écoute...



Conseil municipal du 29 Mars 2014 à 11h00

Présents M. Daniel BAUDRON, Mme Annie JACQUET, M. Paul MURANO, Mme Sandrine COURIER, M. Yannick CORDIER, Mme Isabelle DI GIOVANNI, M. Eric DE LAMARLIERE, Mme Monique FRERE, M. Yves FICHOT, Mme Christiane PROST, M. Gérard BERTHOZ, Mme Nicole FORNER, M. Martial CAVEL, Mme Fanny THOMAS, M. Jean-Noël DUMAS

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'élection municipale du 23 mars 2014 a abouti au renouvellement de l'intégralité du Conseil Municipal. Il appartient au Maire sortant de procéder à l'installation de la nouvelle assemblée. Auparavant, M. le Maire a donné lecture des résultats du scrutin du 23 mars 2014 :

Inscrits	931
Votants	526
Nuls et blancs	132
Exprimés	394

La liste en présence a obtenu :
liste « Unis pour l'avenir de Longecourt » conduite par M. Daniel BAUDRON : 394 voix 15 sièges

M. le Maire a procédé à l'appel nominal de chaque conseiller :

M. BAUDRON Daniel
Mme JACQUET Annie
M. MURANO Paul
Mme COURIER Sandrine
M. CORDIER Yannick
Mme DI GIOVANNI Isabelle
M. DE LAMARLIERE Eric
Mme FRERE Monique
M. FICHOT Yves-Jean
Mme PROST Christiane
M. BERTHOZ Gérard
Mme FORNER Nicole
M. CAVEL Martial
Mme THOMAS Fanny
M. DUMAS Jean-Noël

Par conséquent il a déclaré le Conseil Municipal élu le 23 mars 2014 installé dans ses fonctions. Conformément à l'ordre du jour, et étant le doyen d'âge de l'assemblée, M. Daniel BAUDRON garde la présidence de séance afin qu'il soit procédé à l'élection du Maire

ELECTION DU MAIRE

M. Daniel BAUDRON a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du C.G.C.T. que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal

Le Président de l'assemblée, M. le Maire, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil ;
il a dénombré 15 conseillers présents;

Il a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Les conseillers municipaux étant installés, il a été procédé à l'élection du Maire.

Mme Christiane PROST a été nommée secrétaire de séance. Elle sera assistée de Mme Rose-Marie GARNIER.

Par ailleurs, il y a lieu de constituer un bureau comprenant au moins deux assesseurs pour assurer la bonne organisation du scrutin : 1^{er} assesseur : M. Paul MURANO / 2^{ème} assesseur : Mme Nicole FORNER.

Ces formalités étant acquises, M. Daniel BAUDRON se porte candidat au poste de Maire. Pas d'autre candidat.

Chaque conseiller municipal a été appelé et a déposé dans l'urne une enveloppe de scrutin.

Dépouillement des bulletins de vote :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

M. Daniel BAUDRON a obtenu 15 voix. M. Daniel BAUDRON est proclamé MAIRE de la commune de LONGECOURT EN PLAINE et immédiatement installé.

ELECTION DES ADJOINTS

M. le Maire préside la séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-7-2 du CGCT, il va être procédé à l'élection des adjoints.

Au préalable, le Maire indique qu'en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du C.G.C.T, le Conseil municipal doit déterminer le nombre des adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit 4 adjoints au Maire. Je vous propose la création de 3 postes d'adjoints: le conseil municipal accepte cette proposition.

Le Maire rappelle que désormais les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Après un délai de 5 mn pour le dépôt de la liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire, 3 personnes sont candidates aux postes d'adjoints. La Liste présentée est :

M. Paul MURANO, Mme Annie JACQUET, M. Yannick CORDIER.

Chaque conseiller municipal a été appelé et a déposé dans l'urne une enveloppe de scrutin.

Dépouillement des bulletins de vote:

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

La liste de M. MURANO Paul a obtenu 14 voix. Sont proclamés élus :

M. Paul MURANO	1 ^{er} adjoint au Maire de Longecourt en Plaine
Mme Annie JACQUET	2 ^{ème} adjoint au maire de Longecourt en Plaine
M. Yannick CORDIER	3 ^{ème} adjoint au maire de Longecourt en Plaine



Conseil municipal du 7 Avril 2014

Présents M. Daniel BAUDRON, Mme Annie JACQUET, M. Paul MURANO, Mme Sandrine COURIER, M. Yannick CORDIER, Mme Isabelle DI GIOVANNI, M. Eric DE LAMARLIERE, Mme Monique FRERE, M. Yves FICHOT, Mme Christiane PROST, M. Gérard BERTHOZ, Mme Nicole FORNER, M. Martial CAVEL, Mme Fanny THOMAS, M. Jean-Noël DUMAS

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé ; cependant l'ensemble des conseillers municipaux souhaitent indiquer que leur liste élue lors du scrutin du 23 mars dernier est « Apolitique ». M. Daniel BAUDRON précise que cette mention a été indiquée dans l'article paru dans *le Bien Public* le 5 avril 2014.

1 - DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS ET DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

M. le Maire rappelle que chaque adjoint est officier d'état civil ; cette fonction sera assurée par un adjoint en cas d'empêchement du Maire pour toute célébration ou rédaction d'un acte d'état civil.

Sur proposition du Maire, les délégations suivantes sont données aux adjoints, avec accord du conseil municipal :

1^{er} ADJOINT : M. Paul MURANO

Délégation aux finances, délégation de signature des pièces comptables et budgétaires

Délégation de signature des autorisations d'urbanisme

Délégation à la vie associative et culturelle ; délégation organisation des fêtes & cérémonies et signature de tous documents afférents

2^{ème} ADJOINTE : Mme Annie JACQUET

Délégation pour les dossiers d'aide sociale

Délégation pour les autorisations d'urbanisme

3^{ème} ADJOINT : M. Yannick CORDIER

Délégation gestion du personnel technique et signature de tous documents afférents

Délégation pour les travaux

Délégation de signature pour les autorisations d'urbanisme

L'ensemble de ces délégations fera l'objet d'arrêtés du Maire.

2 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. le Maire précise que la commission d'appel d'offres est une émanation du conseil municipal. En cas de marché à procédure adaptée (MAPA) pour les marchés de travaux dont le montant est compris entre 90.000 € HT et 5 186 000 € HT, cette commission n'a pas de pouvoir de décision. Elle procède à l'ouverture des plis, étudie les offres, donne son avis : le choix indiqué par la CAO sera entériné par délibération du Conseil Municipal.

Cette commission doit être composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants ; M. le Maire est Président de celle-ci.

Les membres du conseil municipal ne souhaitant pas procéder au vote à bulletin secret.

La liste des candidats : M. Yannick CORDIER, M. Gérard BERTHOZ, M. Eric DE LAMARLIERE est élue par le conseil municipal « membres titulaires ».

Les membres du conseil municipal ne souhaitant pas procéder au vote à bulletin secret, la liste : M. Martial CAVEL, M. Yves FICHOT, Mme Christiane PROST est élue « membres suppléants ».

3 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal fixe le nombre de membres du C.C.A.S à 8, soit 4 conseillers municipaux et 4 personnes appartenant à des organismes sociaux (Fédération des Personnes âgées, UDAF,...) qui seront nommées après sollicitation auprès de ces organismes par arrêté du Maire.

Le Maire fait appel aux candidats :

Liste 1 : Mme Annie JACQUET, Mme Nicole FORNER, Mme Monique FRERE, Mme Fanny THOMAS
Les membres du conseil municipal ne souhaitant pas procéder au vote à bulletin secret, les candidats de la liste 1 sont élus membres du C.C.A.S : Mme Annie JACQUET, Mme Nicole FORNER, Mme Monique FRERE, Mme Fanny THOMAS. Il est rappelé que le Maire est président de droit de cette instance. Mme Annie JACQUET est nommée vice-présidente du C.C.A.S.

4 - DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe au nombre de 5 membres maximum la composition de chaque commission municipale, sachant que M. le Maire est le Président de droit de chacune de celle-ci.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE/ CULTURELLE :

Vice-Président M. Paul MURANO
Membres Mme Monique FRERE, M. Martial CAVEL, Mme Sandrine COURIER, Mme Christiane PROST, M. Eric DE LAMARLIERE

COMMISSION COMMUNICATION :

Vice-Président M. Paul MURANO
Membres Mme Fanny THOMAS, Mme Isabelle DI GIOVANNI, M. Yves FICHOT
Mme Sandrine COURIER, M. Marital CAVEL

COMMISSION URBANISME :

Vice-Présidente Mme Annie JACQUET
Membres Mme Isabelle DI GIOVANNI, M. Eric DE LAMARLIERE, Mme Christiane PROST, M. Jean-Noël DUMAS, M. Yves FICHOT

COMMISSION CIMETIÈRE :

Vice-Présidente Mme Annie JACQUET
Membres Mme Christiane PROST, M. Jean-Noël DUMAS, M. Yves FICHOT, Mme Monique FRERE

COMMISSION SOLIDARITÉ :

Vice-Présidente Mme Annie JACQUET
Membres Mme Nicole FORNER, M. Martial CAVEL, Mme Monique FRERE, M. Yves FICHOT

COMMISSION FINANCES :

Président M. Daniel BAUDRON
Membres Mme Fanny THOMAS, M. Eric DE LAMARLIERE, Mme Nicole FORNER, Mme Christiane PROST

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Vice-Président M. Yannick CORDIER
Membres M. Gérard BERTHOZ, M. Yves FICHOT, M. Eric DE LAMARLIERE, M. Martial CAVEL, M. Jean-Noël DUMAS

COMMISSION TRAVAUX :

Vice-Président M. Yannick CORDIER
Membres M. Gérard BERTHOZ, M. Jean-Noël DUMAS, Mme Fanny THOMAS, M. Martial CAVEL

5 - DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA VOUGE (en charge de la gestion et de l'entretien des rivières)

Il convient de nommer 2 délégués titulaires, 2 délégués suppléants.

M. Gérard BERTHOZ, M. Jean-Noël DUMAS, candidats, sont élus délégués titulaires.

M. Daniel BAUDRON, M. Yannick CORDIER, candidats, sont élus délégués suppléants.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RACLE

Compétence: alimentation eau potable et assainissement de 7 communes : Aiserey, Bessey les Cîteaux, Izeure, Echigey, Longecourt en Plaine, Tart le Haut, Thorey en Plaine)

Il convient de nommer 2 délégués ;

M. Daniel BAUDRON, M. Eric DE LAMARLIERE, candidats, sont élus délégués.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRIFICATION DE CÔTE D'OR (S.I.C.E.C.O) : (gestion et entretien de l'éclairage public des communes adhérentes)

Il convient de nommer 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant :

Mme Annie JACQUET, candidate, est élue déléguée titulaire

Mme Monique FRERE, candidate, est élue déléguée suppléante

CORRESPONDANT DÉFENSE : il est chargé de faire le lien entre la commune et les instances militaires

M. Yannick CORDIER est désigné correspondant défense.

C.N.A.S. (Comité national d'action sociale)

Les délégués du CNAS (1 délégué élu & 1 délégué agent) sont les représentants de la collectivité au sein du CNAS. Ils participent à la vie des instances et relayent l'information ; ils siègent à l'assemblée départementale annuelle.

Mme Annie JACQUET est nommée déléguée ELUE

Mme Rose-Marie GARNIER est nommée déléguée AGENT

G.I.P. e-bourgogne

Ce groupement représente une plateforme de dématérialisation et par son biais nous gérons le site internet de la commune : M. Daniel BAUDRON est désigné élu titulaire, Mme Christiane PROST est désignée élue suppléante.

6 - REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS

M. le Maire rappelle qu'un barème est institué, fixé par référence à l'échelle indiciaire de la fonction publique (indice 1015) et qui varie en fonction de la population. Le taux maximal pour l'indemnité du Maire dont la commune compte entre 1000 et 3499 habitants est de 43 % de l'indice 1015 ; le taux maximal pour l'indemnité des adjoints est de 16.5 % de l'indice 1015.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal fixe les indemnités de fonction du Maire, par 1 contre, 1 abstention, 12 pour, comme suit : 39.50 % de l'indice 1015, soit 1.501.58 € mensuel brut

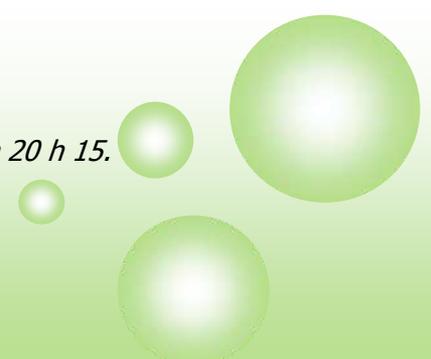
Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les indemnités des adjoints comme suit :

14.8 % de l'indice 1015, soit 562.61 € mensuel brut

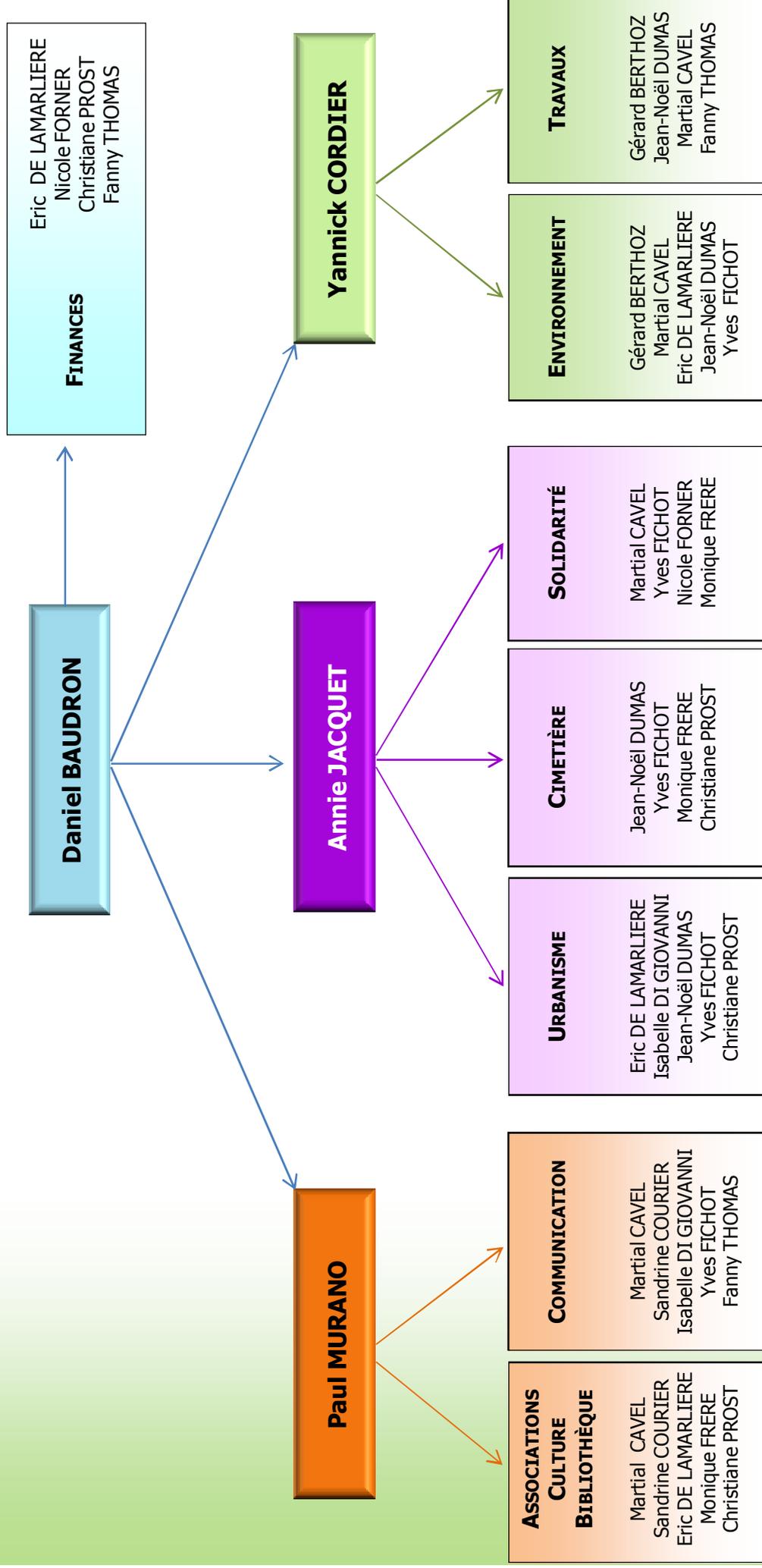
7 - QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une rencontre a eu lieu avec le CAUE (Conseil en architecture et en urbanisme) afin d'étudier la possibilité de réaliser un préau pour la classe maternelle. La norme exigée est de 30 m² par classe. Une réflexion d'aménagement d'ensemble des cours de récréation sera menée afin de définir les priorités d'investissements.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.



Les commissions... en bref



Conseil municipal du 22 Avril 2014

BUDGET PRIMITIF 2014

M. le Maire rappelle à la nouvelle assemblée les résultats d'exécution budgétaire de l'exercice 2013 (compte administratif 2013), résultats repris dans la proposition de budget 2014.

* TAUX 2014 DES 4 TAXES LOCALES

Il procède ensuite à l'explication de l'état « 1259 », état de notification des bases d'imposition prévisionnelles 2014 des 4 taxes locales. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, il est procédé au vote des 4 taxes locales pour 2014 ; le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de maintenir les taux 2013 en 2014 pour les 4 taxes locales, soit :

TAXE D'HABITATION	16.55 %
TAXE FONCIER BATI	17.20 %
TAXE FONCIER NON BATI	29.74 %
CFE (cotisation foncière entreprise – ex.taxe professionnelle)	16.52 %

Le produit attendu pour 2014 est de 451.470 €
(à noter que les valeurs locatives ont augmenté en 2014 de 0.9 % : une décision ministérielle et non locale).

* SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

M. le Maire laisse la parole à M. Paul MURANO, vice-président de la commission associative & culturelle qui, après étude de chaque demande de subvention formulée par les associations de Longecourt, propose au conseil les subventions suivantes à allouer aux associations :

O.M.C.L	1.200 € : accord par 12 voix (2 personnes n'ont pas participé au vote)
CLUB CIBISTE DE LA TILLE	130 € : accord à l'unanimité
LA COURTOISE GYM	1.250 € : accord par 13 voix pour, 1 abstention
TRADI DANSES	400 € : accord à l'unanimité
CERCLE SPORTIF LONGECOUROIS	1.015 € : accord à l'unanimité
VIVONS POUR L'ESPOIR	500 € : accord à l'unanimité
LOISIRS FÊTES	1.200 € : accord à l'unanimité
IMAGE PLAINE NATURE	1.000 € : accord par 13 voix pour (1 personne n'a pas participé au vote)
VÉLO SPORT DE LONGECOURT	180 € : accord à l'unanimité
CLUB DE L'AMITIÉ	300 € : accord par 12 voix (2 personnes n'ont pas participé au vote)
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	1.000 € (250 €/classe) : accord à l'unanimité

Ont également sollicité une subvention, des associations extérieures à la commune et pour lesquelles le conseil municipal a décidé d'allouer les sommes suivantes :

LE CARROUSEL DE LA VARAUDE	90 €
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE	250 €
COMICE AGRICOLE DU CANTON DE GENLIS	100 € (13 voix pour, 1 abstention)
ASS SPORTIVE COLLÈGE DORGELES LONGVIC	360 €
ASS SPORTIVE BASKET BALL GENLIS	60 €
AISEREY IZEURE FOOTBALL CLUB	200 € (13 voix pour, 1 personne n'a pas participé au vote)
LE SOUVENIR FRANÇAIS	150 €
UNC CANTON DE GENLIS	150 €

Il sera demandé aux associations si elles sollicitent les autres communes pour obtenir des subventions.

A noter : l'association A PETITS POINTS ne sollicite pas de subvention pour 2014.

M. Paul MURANO n'est plus le Président d'OMCL ; il a été remplacé par M. Pascal BIZE.

* TRAVAUX & ACHATS 2014

EGLISE - Il est proposé des travaux de drainage, de l'enduit extérieur (partie basse), le raccordement au réseau pluvial, la réfection de vitraux, la sacristie. L'ensemble de ces travaux ainsi que les honoraires du maître d'œuvre sont estimés à 59.000 € TTC

MAIRIE - Les travaux de réfection du hall d'entrée, la toiture, les sanitaires, la pose d'un volet roulant bureau du Maire, ainsi que les honoraires de maîtrise d'œuvre sont proposés pour un montant estimatif de 54.000 € TTC

LOCAUX PÉRISCOLAIRES - Suite à l'inspection du 6 janvier 2014 des locaux pour l'accueil du périscolaire, situés 5 rue du Château, il est urgent d'entreprendre des travaux de réfection (menuiseries extérieures, peinture, sanitaires, électricité) afin de permettre l'accueil des enfants le matin et le soir dans de bonnes conditions. Le montant total de ces travaux et la maîtrise d'œuvre sont estimés à 71.000 € TTC.

GALERIE COMMERCIALE LA GRANDE FERME - Le montant à charge pour la commune des travaux de pose de carrelage au sol & sur une façade ainsi que la peinture s'élève à 20.000 € environ.

RUE DE LA LIEUTENIÈRE - Le montant des travaux de voirie 2014 concernant la réfection de la rue est estimé à 170.000 € TTC. Une réunion avec les riverains se tiendra le LUNDI 12 MAI à 19 heures, en Mairie.

L'AIRE DE PETITE ENFANCE verra l'achèvement de son aménagement par la pose d'un grillage sécurisé entre les 2 propriétés communales ainsi que l'achat de mobilier urbain (banc, table pique-nique, poubelles). Le jeu de l'école maternelle sera remis aux normes par la réalisation d'un bac à sable par l'entreprise JANIN TP pendant les vacances scolaires de Pâques.

L'ACHAT D'ILLUMINATIONS pour orner le rond-point, l'achat de mobilier scolaire (tables & chaises), du matériel informatique est proposé au Budget 2014.

Ces travaux et achats divers proposés sont acceptés à l'unanimité » par le Conseil Municipal, qui autorise le Maire à lancer les procédures de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux, et à signer les conventions d'honoraires avec le bureau d'études CARMINATI. Il sollicite auprès de l'Etat, le département, la Région pour obtenir les aides à la réalisation des travaux programmés. Ces travaux et achats sont inscrits au budget primitif 2014.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 170.000 € pour financer les travaux de voirie. Il autorise le Maire à lancer une consultation auprès de différents organismes bancaires pour une proposition de prêt à taux fixe, échéances trimestrielles, sur 12 ans ou 15 ans. En ce qui concerne les travaux dans les locaux du périscolaire, le conseil municipal sollicite un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, ayant la compétence périscolaire. Le budget primitif 2014 proposé présente une section de fonctionnement qui s'élève en dépenses à 961.000 € (dont 215.990 € de virement à la section d'investissement) et en recettes à 1.207.235,90 € (dont 417.678,90 € d'excédent 2013 reporté). La section d'investissement présente un montant de dépenses et de recettes de 660.051,30 € Le budget primitif 2014 présenté est adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

M. le Maire précise que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs. Cette commission est chargée d'examiner avec le responsable de la DGFIP centre des impôts les classements des habitations nouvelles ainsi que les modifications apportées sur tout bâtiment suite à PERMIS DE CONSTRUIRE/DECLARATION DE TRAVAUX.

Cette commission est élue pour la durée du mandat du conseil municipal. Le Maire est président de droit

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de 12 membres titulaires & 12 membres suppléants, représentants des personnes inscrits aux rôles de la TH, du FB, du FNB, de la CFE, des propriétaires de bois, des artisans/commerçants. Cette liste sera transmise à la DGFIP qui statuera et désignera 6 membres titulaires & 6 membres suppléants

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Projets travaux



MATERNELLE

Ouverture d'une étude pour la réalisation d'un préau dans la cour de récréation.



MAIRIE

Montée d'escalier, remise en état de la toiture.



RUE DE LA LIEUTENIÈRE

Travaux de voirie, réfection de la chaussée.



PÉRISCOLAIRE

Remplacement des fenêtres bois en aluminium, mise en place de nouveaux sanitaires, travaux de peinture et d'électricité.



EGLISE

Raccordement des gouttières au réseau pluvial, mise en place d'un drain autour de l'église et réparation des vitraux endommagés.



RUE DU MEIX

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.



GRANDE FERME

Travaux de ravalement sur le pignon coté auto-école et façade principale entrées commerces; pose d'un carrelage antidérapant.



ET PROCHAINEMENT...
... ouverture de l'air de jeux des petits.

Quelques informations utiles

MAIRIE

Place de la Mairie - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 79 10 10 – Fax : 03 80 79 10 11
www.longecourtenplaine21.fr/

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	17h00 – 19h00
Mardi	09h00 - 12h00
Mercredi	14h00 – 19h00
Jeudi	09h00 - 12h00
Vendredi	14h00 – 17h00
Samedi	10h00 – 12h00 (sauf Juillet / Août)

BIBLIOTHEQUE

5, rue du Château - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 39 89 95

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	16h30 - 19h00
Mercredi	16h30 - 18h30

GROUPE SCOLAIRE Henri Vincenot

16, rue du Moulin - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Elémentaire: 03 80 79 11 05
Maternelle: 03 80 79 11 06

LA POSTE

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 03 80 39 87 73

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	09h00 – 11h45 / 14h15 – 17h00
Mardi	09h00 – 11h45 / 14h15 – 17h00
Mercredi	09h00 – 11h45 / 14h15 – 17h30
Jeudi	09h00 – 11h45
Vendredi	09h00 – 11h45 / 14h15 – 17h00
Samedi	09h00 – 12h00

SMICTOM

ZI – Impasse Arago - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 37 84 85

NUMEROS D'URGENCE

Police / Gendarmerie.....17
Pompiers.....18
SAMU.....15
Conseil anti-poison.....03 80 29 37 97
Dépannage EDF 24/24.....09 72 67 50 21
Dépannage GDF 24/24.....0 800 47 33 33

En cas d'urgence, 3 défibrillateurs sont installés:

- * salle de la Cerisaie
- * sur la façade de de la Grande Ferme
- * sur la façade de la Mairie (côté rue du Château)

SAUR (eau potable, assainissement)

Zone Artisanale - 21310 BELLENEUVE
Standard : 03 80 68 22 21
Urgences : 03 70 48 80 09

GENDARMERIE

57, avenue Général de Gaulle - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 47 98 40

ASSISTANTE SOCIALE

28, rue des Lilas - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 10 06 90

TRESORERIE

6, avenue de la 1^{ère} Armée - 21110 GENLIS
Tél : 03 80 37 70 53

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Impasse Arago - 21110 GENLIS
Standard : 03 80 37 70 12



Vie citoyenne et environnement



RESPECTONS NOUS LES UNS LES AUTRES

L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999, relatif à la lutte contre les nuisances sonores stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers ne peuvent être effectués que :

- * les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- * les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- * les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

L'arrêté préfectoral du 19 juillet 1999 – articles L 221-1 et L 221-2 **INTERDIT** le brûlage de toutes natures dans les propriétés privées et sur le domaine public.

DECHETTERIE

21110 LONGECOURT EN PLAINE - Tél : 06 78 06 80 53

Horaires d'ouverture / 1er Avril au 31 Octobre:

Lundi	14h00 – 19h00
Mardi	14h00 – 19h00
Mercredi	14h00 – 19h00
Vendredi	14h00 – 19h00
Samedi	09h00 – 12h00 / 13h00 – 19h00

Horaires d'ouverture / 1er Novembre au 31 Mars:

Lundi	14h00 – 17h00
Mardi	14h00 – 17h00
Mercredi	14h00 – 17h00
Vendredi	14h00 – 17h00
Samedi	09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

COLLECTE DES ORDURES

Ordures ménagères (bac grenat): le mardi matin.

Déchets recyclables (bac bleu): un lundi sur deux selon le calendrier du SMICTOM.

LE VERRE

Mis en place et vidés par le SMICTOM, vous les trouverez sur le parking Sainte Marguerite, rue Neuve et vers le pont du Canal.

Lorsque vous remarquez qu'un d'entre eux est plein, merci d'en informer tout de suite la Mairie qui interviendra auprès du SMICTOM pour qu'il soit vidé.



Merci de respecter et faire respecter les places réservées aux handicapés.

Le coin des enfants

LE PERISCOLAIRE

Les enfants sont accueillis, en période scolaire, dans les locaux du groupe scolaire Henri Vincenot, situés 16, rue du Moulin, de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.
Le restaurant est situé au groupe scolaire, 16 rue du Moulin.
Pour tout renseignement, contactez le 06 14 02 57 15 ou consultez le site de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise : www.plainedijonnaise.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

École élémentaire Vincenot - 16 rue du Moulin - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Tél : 06 27 55 07 92 - acmdelongecourt@yahoo.fr
Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur le site
<http://accueilsdeloisirs-lespep21.wifeo.com/page-daccueil-longecourt.php>

RELAIS PETITE ENFANCE SUD

18, rue du Bois - 21110 THOREY EN PLAINE / Tél : 03 80 72 63 29

Permanences physiques sur rendez-vous

Mardi de 14h00 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h00

Permanences téléphoniques

Mardi et vendredi de 12h30 à 14h00
Jeudi de 12h30 à 16h00

ASSISTANTES MATERNELLES

BOUHJARI Yamina
CHATELET Fabienne
CHEVALIER Karine
CHOCHON-LATOUCHE Josiane
DEMANDRE Sylvie
DERACHE Stéphanie
EL ALYANY Laila
GARCIA JEANNE
GULISANO Rosa-Maria
HORY/NASROUN Nadine
LE ROUX Marie Noelle
LUSTREMANT Séverine
MERICKA Fabienne
MINAZZI Sylvie
MONGEY SYLVIE
MOUTELIERE Isabelle
PELTEY Valérie
PENKALLA Marie- Geneviève
RICHARD Laetitia
ROUX Monique
SALIGNON Marie-Christine
SEIGNEZ Marianne

25 rue Saint Didier
5 rue de l'Orme
14 rue de la Lieutenière
24 rue du Roselet
4 impasse de la Saunoise
6 impasse de l'Orme
6 impasse Sainte Sophie
14 rue du Meix
3 allée de Sprendlingen
29 rue du Meix
3 rue du Murot
42 impasse du Meix
6 rue du Moulin
22 rue de la Lieutenière
6 impasse de la Saunoise
7 allée de Sprendlingen
11 rue du Roselet
19 rue de la Lieutenière
1 rue de la Fin du Bois
9 rue de la Fontaine
6 rue Saint Didier
6 rue de la Fontaine

Tél : 03 80 79 12 21
Tél : 03 80 39 73 89
Tél : 03 45 62 64 39
Tél : 03 80 39 78 40
Tél : 03 80 79 19 04
Tél : 03 80 39 85 31
Tél : 03 80 39 00 91
Tél : 03 80 39 78 69
Tél : 03 80 39 80 25
Tél : 03 80 39 01 65
Tél : 03 80 39 89 68
Tél : 03 80 39 03 14
Tél : 03 80 39 73 47
Tél : 09 54 95 76 55
Tél : 03 80 79 12 41
Tél : 03 80 79 11 11
Tél : 03 80 39 76 85
Tél : 03 80 31 28 95
Tél : 03 80 79 12 06
Tél : 03 80 39 85 52
Tél : 03 80 39 87 78
Tél : 03 80 39 81 28

Vos commerces

BUREAU DE TABAC / PITOT BELIN

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 89 98

Horaires d'ouverture :

Lundi à Vendredi	6h00 – 12h30 / 14h00 – 19h30
Samedi	6h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
Dimanche	8h00 – 12h30

BOULANGERIE / LA HALTE GOURMANDE

39, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 87 79

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi à Samedi	6h00 – 19h00
Dimanche	6h00 – 13h00

COIFFEUR / SEDUCTION COIFFURE

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 75 63

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi à Jeudi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
Vendredi	9h00 – 19h00
Samedi	8h30 – 16h30

SEDUCTION INSTITUT

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 00 69

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi à Jeudi	9h00 – 12h00 / 14h30 – 18h30
Vendredi	9h00 – 18h30
Samedi	8h30 – 15h30

AUTO ECOLE / ABC

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 66 68 12

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 – 19h00
Mercredi à Vendredi	9h00 – 12h00 / 14h30 – 19h30
Samedi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

RESTAURANT / LA TERRASSE

43, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 79 12 96

Horaires d'ouverture :

Lundi	6h00 – 15h00
Mardi à Samedi	6h00 – 21h00

GARAGE PEUGEOT / MOSCHETTO

20, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 88 69

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi	8h00 – 12h00 / 14h00 – 18h30
Vendredi	8h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Samedi	9h00 – 12h00

FLEURISTE / AU NENUPHAR

32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 81 42

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi et Mercredi	9h30 – 12h00 / 14h30 – 19h00
Jeudi	9h30 – 12h00
Vendredi	9h30 – 12h00 / 14h30 – 19h00
Samedi	9h30 – 12h00 / 15h30 – 19h00
Dimanche	9h30 – 12h30

POTAGER GOURMAND

6 A, rue Fin du Bois - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 79 09 34

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00
Jeudi et Vendredi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Samedi	8h30 – 12h30

BOUCHERIE ESNAULT

11, rue Lieutenière - 21110 LONGECOURT EN PLAINE

Téléphone: 03 80 39 88 42

Horaires d'ouverture :

Mardi	8h00 – 12h30 / 16h00 – 19h00
Jeudi	8h00 – 12h30 / 16h00 – 19h00
Samedi	8h00 – 12h30 / 16h00 – 19h00

Professions libérales

INFIRMIERES

Corinne DEVILLIERS & Stéphanie BRAIDOTTI
32, route de Dijon - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 67 44 86

KINESITHERAPEUTES

Gilles MASSON & Julie MAIRE
7, impasse Sainte Sophie - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 78 31

ARCHITECTURE PLUG AND PLAY

ARCHITECTE
29, rue de la Fontaine - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 68 02 57 18

L'ENTREPOUX

BROCANTE
3, rue du Moulin - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 82 50

Vos artisans

ALAGOZ Ilkan

MAÇONNERIE
3, rue du Meix - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 09 51 02 95 40

A.T.E.C.

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION
4, rue Fin du Bois - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 10 37 94 68

AMICO

ASSISTANCE INFORMATIQUE
27, rue du Meix - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 98 61 28 31

CDJ

MAÇONNERIE
27, impasse des Pins - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 75 54

ANDRE CLAUDE

COUVERTURE
2 A, rue du Roselet - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 89 48

JOLIBOIS FRERES SARL

PLOMBERIE
2, rue Neuve - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 03 80 39 84 96

ART ELEC

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
17, rue de la Fontaine - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 06 61 61 76 20

SALIGNON SARL

COUVERTURE
21, rue du Murot - 21110 LONGECOURT EN PLAINE
Téléphone: 09 61 48 96 27

Longecourt en Plaine



Une commune qui bouge...



avec ses associations!



12 associations pour vous divertir



LA COURTOISE GYM

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE & BABY GYM

Présidente Martine PRETOT

Téléphone 03 80 39 81 40

Contact martinepretot@orange.fr

IMAGES PLAINE NATURE

DÉCOUVRIR LA NATURE PAR L'OBSERVATION ET L'IMAGE

Président Michel BAILLY

Téléphone 06 63 23 21 99

Contact michel.bailly21@gmail.com

CERCLE SPORTIF LONGECOIROIS

PRATIQUE DU KI SHIN TAI JUTSU

Présidente Marie-Odette BANDELIER

Téléphone 06 44 73 93 88

Contact cercle.longecouirois@laposte.net

A PETITS POINTS

RÉALISATION DE BRODERIES OU AUTRES

Présidente Claudine ALLORY

Téléphone 03 80 39 81 09

Contact alloclau@sfr.fr

TRADI-DANSES

DANSES TRADITIONNELLES

Président Bernard GUGGER

Téléphone 03 80 39 72 23

Contact tradi.danses@free.fr

LOISIRS FÊTES

ACTIVITÉS, SORTIES, GYM VOLONTAIRE, MARCHÉ

Présidente Josiane CHOCHON-LATOUCHE

Téléphone 03 80 39 78 40

Contact loisirsfetes21@free.fr

VIVONS POUR L'ESPOIR

ORGANISATION DE MANIFESTATION POUR LE TÉLÉTHON

Président Robert ALMANZA

Téléphone 03 80 39 88 06

Contact robert.almanza@orange.fr

OMCL

ORGANISATION MUSICALE ET CULTURELLE

Président Pascal BIZE

Téléphone 06 72 09 63 97

Contact p.bize@lcmfbc.com

CLUB DE L'AMITIE

JEUX DE SOCIÉTÉ, PÉTANQUES, SORTIES...

Président Daniel BAUDRON

Téléphone 06 73 67 41 06

Contact daniel.baudron@wanadoo.fr

CLUB CIBISTE DE LA TILLE

RADIO GUIDAGE, ASSISTANCE ET ACTIVITÉS DIVERSES

Présidente Françoise SCHWARTZ

Téléphone 03 80 39 73 81

Contact francoiseschwartz@orange.fr

AMICALE POUR LE DON DU SANG

Président Gilles PERRICAUDET

Téléphone 03 80 47 90 88

Contact perricaudet.gilles@neuf.fr

VELO SPORT

Président David NASROUN

Contact davidnasroun@gmail.com

L'agenda de vos sorties



Le 1^{er} dimanche de chaque mois, IMAGES PLAINE NATURE organise des sorties découvertes et observation de la nature dans la région.

11 Mai 2014

L'OMCL vous invite au concert de la Vouge au Chœur d'Aubigny à 17h00 dans la cour du château (repli salle de la Cerisaie en cas de mauvais temps).

18 Mai 2014

L'OMCL vous propose un concert de l'Harmonie de la SNCF à 17h00 dans la cour du château (repli salle de la Cerisaie en cas de mauvais temps).

24 Mai 2014

La COURTOISE GYM vous invite à une compétition intra-club et à la soirée des 30 ans du club.

24 Mai 2014

LOISIRS FÊTES vous emmène à Paris pour une journée libre.

25 Mai 2014

Portes-ouvertes de LA COURTOISE GYM réservées aux baby-gym de 2 ans et demi à 6 ans.

1^{er} Juin 2014

IMAGES PLAINE NATURE inaugurera le refuge LPO à la gravière.

1^{ER} Juin 2014

Concours de boules organisé par le CLUB DE L'AMITIÉ. Concert à l'église proposé par l'OMCL.

1^{er} Juin 2014

L'OMCL vous propose un concert de l'Harmonie « La Genlisienne » à 17h00 dans la cour du château.

3 Juin 2014

Sortie randonnée à Solutré avec LOISIRS FÊTES.

8 Juin 2014

Rendez-vous à la sablière pour une journée pêche avec LOISIRS FÊTES.

17 Juin 2014

TRADI-DANSES vous invite à un atelier mini-bal folk ouvert à tous de 20h30 à 23h00.

14 Juin 2014

L'OMCL vous attend à partir de 17h00 sur la place de la mairie pour son Rock en Plaine. Au programme: de 17h30 à 18h30: scène ouverte aux jeunes; puis Urban Sheep (Ska), Riflex (Rock Fusion), Polar Beers (Rock), DK Pulseur (Rock), Les Betteraves Fourragères (Trash-guinguette).

20 Juin 2014

Collecte de sang de 16h00 à 19h00, salle de la Grande Ferme.

21 et 22 Juin 2014

N'oubliez pas le gala annuel de la COURTOISE GYM, qui se déroulera salle de La Cerisaie.

27 Juin 2014

Gala de fin de saison du CERCLE SPORTIF LONGECOIROIS, salle de la Grande Ferme, de 19h00 à 20h30.

13 Juillet 2014

Retraite aux flambeaux, suivie du feu d'artifice et d'un bal populaire.

27 Juillet 2014

Initiation pétanque proposée le CLUB CIBISTE.

29 Juillet 2014

Course cycliste.

31 Août 2014

Concours de boules organisé par le CLUB DE L'AMITIÉ.

14 Septembre 2014

« Longecourt fait sa foire » dans et autour de la salle "La Cerisaie", de 10h00 à 18h00.

26 Septembre 2014

L'AMICALE POUR LE DON DU SANG a besoin de vous! Collecte de sang de 16h00 à 19h00, salle de la Grande Ferme.

28 Septembre 2014

Pensez à faire le tri pour le grand vide-greniers organisé par LOISIRS FÊTES et l'OMCL.

3, 4 et 5 Octobre 2014

IMAGES PLAINE NATURE vous propose un week-end sur le thème "La nature près de chez soi".

11 Octobre 2014

Repas dansant de LOISIRS FÊTES, ambiance Cabaret.

5 et 6 Décembre 2014

Manifestations pour le Téléthon

12 Décembre 2014

Nouvelle collecte de sang de 16h00 à 19h00, salle de la Grande Ferme

13 Décembre 2014

LOISIRS FÊTES vous emmène à Ribeauvillé et Riquewihr pour une journée libre «marchés de Noël».

13 Décembre 2014

IMAGES PLAINE NATURE vous invite à une soirée projection.

10 ou 17 Décembre 2014

Les petits seront à l'honneur pour un spectacle de Noël organisé par LOISIRS FÊTES.

Week-end franco-allemand à Sprendlingen

Les 7, 8 et 9 juin, une délégation de Longecourtois et Genlissiens se rend à Sprendlingen (Allemagne) dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage entre nos communes. Un bus, peut-être deux, sont prévus pour le voyage, suivi d'une réception par nos amis allemands et le placement dans les familles. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de ce 50^{ème} anniversaire du jumelage. Si vous êtes intéressé, l'année prochaine (ce sont les Allemands qui se déplacent), par l'accueil d'une famille allemande, faites-le savoir en mairie.



*Emplacements
Publicitaires
disponibles.*

*Pour toute demande d'information, contactez-nous:
longecourt.mairie@wanadoo.fr*

C'est à vous !

Vous souhaitez:

- * recevoir les prochains numéros du Longecourt'Mag par mail ?
- * nous donner votre avis et nous faire part de suggestions ?
- * être informé d'évènements importants de manière rapide ?
- * annoncer un heureux évènement par le biais du Longecourt'Mag ?
- * ...

N'hésitez pas... ce «Mag» est aussi le vôtre ! Vous le retrouverez chaque trimestre.

Utilisez le coupon ci-dessous, à déposer à la mairie, ou adressez-nous un mail à

longecourt.mairie@wanadoo.fr

Nous tenterons d'apporter le meilleur traitement à toutes vos demandes.

Date _____

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

Email _____

Détail de la demande:

Pensez à consulter régulièrement notre site internet: <http://www.longecourtenplaine21.fr/>

Elections Européennes le 25 Mai 2014

Ouverture du bureau de vote de 8h00 à 18h00

Environnement
Rénovation *Loisirs* *Logement* *Citoyenneté*
Culture *Patrimoine* *Civisme*
Vivre à Longecourt *Jeunesse*
Communauté de communes *Solidarité* *Commerces* *Sécurité*
Sport *Equipe* *Associations*

